

LA PLATEFORME

MOBILITÉ SENIORS

POUR DES SENIORS EN MOUVEMENT !

LES 2 PREMIERS TRAJETS
SONT GRATUITS !



POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS



QU'EST-CE QUE LA PLATEFORME DE MOBILITÉ DES SENIORS ?

Un service de transport sur-mesure, adapté aux seniors, qui propose :

- Des circuits adaptés aux horaires et aux besoins des seniors, liés aux actions de prévention de la perte d'autonomie ;
- Il vient vous chercher et vous reconduit à votre domicile ;
- Il transporte plusieurs personnes à la fois dans un cadre convivial ;
- Il vous conduit vers différents lieux et événements du territoire : aux actions de prévention, au marché, aux animations, chez le médecin, au supermarché ;
- Il vous propose un coût abordable et accessible à tous ;
- Le transport est assuré par des conducteurs formés à la prise en charge des publics seniors, et au sein de véhicules adaptés.

POUR QUI ?

La plateforme mobilité des seniors s'adresse aux habitants de la Communauté de communes du Jovinien* et de la Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe** de plus de 70 ans qui n'ont pas de solution de mobilité.

VOUS AVEZ PLUS DE 70 ANS?

VOUS HABITEZ L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES ?

**Communauté de communes du Jovinien : Joigny, Béon, Brion, Bussy-en-Othe, La Celle-Saint-Cyr, Cézy, Champlay, Chamvres, Cudot, Looze, Paroy-sur-Tholon, Précý-sur-Vrin, Saint-Aubin-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Martin-d'Ordon, Sépeaux-Saint Romain, Verlin, Villecien, Villevallier.*

***Communauté de communes de la Vanne et du pays d'Othe : Villeneuve-l'Archevêque, Arces-Dilo, Bagneaux, Boeurs-en-Othe, Cérilly, Cerisiers, Les Clérimois, Coulours, Courgenay, Flacy, Foissy-sur-Vanne, Fournaudin, Lailly, Molinons, Pont-sur-Vanne, La Postolle, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Les Sièges, Les Vallées de la Vanne, Vaudeurs, Vaumort, Villechétive.*

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS POUR VOUS DÉPLACER EN VÉHICULE?



ALORS LA PLATEFORME
DE MOBILITÉ DES SENIORS
EST FAITE POUR VOUS!



POUR ALLER OÙ ?

La plateforme mobilité des seniors intervient pour les motifs de déplacement suivants :

- Pour vous rendre à une action de prévention (les ateliers Bons Jours, le sport santé, sport seniors, les animations de la Fabrik, les conférences...) ;
- Pour faire vos courses, vous rendre dans les commerces, au marché ;
- Pour vous rendre à un rendez-vous chez le médecin, chez le kiné, chez le dentiste... (et tout autre professionnel de santé), aller à la pharmacie... ;
- Pour effectuer vos démarches administratives : à la mairie, à la Maison France Services, au CCAS, à la trésorerie...

Vos déplacements devront avoir lieu au sein de votre communauté de communes (sauf pour les rendez-vous médicaux) et être en lien avec des actions de prévention.



JEUDI MATIN, LE MINIBUS VIENT ME CHERCHER CHEZ MOI POUR M'EMMENER À UNE ACTION DE PRÉVENTION. À LA FIN DE LA SÉANCE LE MINIBUS M'EMMÈNE FAIRE MES COURSES PUIS ME RECONDUIT CHEZ MOI.

QUAND FONCTIONNE LA PLATEFORME ?

Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00. Hors jours fériés et dimanches.

Ce service est expérimental, il est mis en place pour l'instant jusqu'en juin 2022.

LES TARIFS

L'utilisation de la plateforme mobilité des seniors est payante. Le prix est établi au trajet, quel que soit le nombre de km. Un trajet correspond à un transport de votre domicile à l'endroit où vous souhaitez vous rendre.

Si vous demandez un aller-retour, il sera donc comptabilisé comme 2 trajets.

Les 2 premiers trajets sont gratuits !

Ensuite, vous devrez acheter une carte multi-trajets à 20€.

Pour le paiement, une facture de 20€ sera envoyée à votre domicile : vous pourrez payer par chèque, par carte bleue ou en espèces auprès de la trésorerie.

Le conducteur ne prend aucun paiement en direct.

COMMENT FONCTIONNE LA CARTE MULTI-TRAJETS?

01 Vous réservez votre transport en vous inscrivant auprès de la plateforme

Le conducteur du minibus vous donnera votre carte multi-trajets (10 unités).

Lors de chaque trajet, il tamponnera votre carte.

- **Si c'est un transport individuel** (c'est-à-dire que vous êtes seul dans le véhicule), le trajet est compté comme 1 unité.
- **Si c'est un transport collectif** (c'est-à-dire que vous êtes plusieurs dans le véhicule), le trajet est divisé par 2, donc un trajet supplémentaire vous est offert.

02

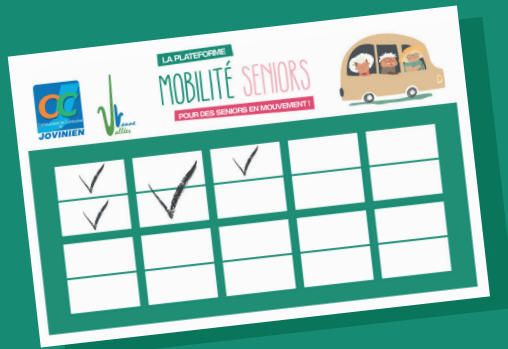


JE VAIS POUVOIR ME DÉPLACER !



03

Lorsque le nombre de trajets sur la carte est épuisé, vous devez racheter une nouvelle carte.



ET RENCONTRER DU MONDE !



COMMENT FAIRE POUR RÉSERVER UN TRANSPORT ?

Tél. 06 09 75 56 78

Pour prendre vos réservations, l'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les réservations et annulations devront être effectuées au plus tard la veille avant 12h. En cas d'annulation après ce délai, le trajet sera compté.

Pour vous inscrire, vous devrez donner : votre nom, votre prénom, votre date de naissance, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Lors de votre premier trajet, le conducteur vous fera signer le règlement de la plateforme mobilité des seniors.

Respect des consignes sanitaires en vigueur

